

PLAN SOCIAL À GRDF ? A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ



Je souhaite recevoir l'information CGT GRDF en direct. Je flashe le QR code et je m'inscris.

Depuis que la CRE a fixé un nouveau tarif d'acheminement (ATRD7) en nette augmentation de 27,5%, la Directrice Générale de GRDF a annoncé que ce tarif « **nécessiterait des efforts de performance encore accrus par rapport à la période précédente...** ».

Par le terme « performance », il fallait comprendre notamment « **réduction de la masse salariale de 180 millions d'euros sur les 4 prochaines années** ».

Pour avoir une idée de ce que cela représente, 180 millions d'euros de masse salariale équivalent à plus de 2000 emplois.

L'ensemble des Directions de l'entreprise se sont mises au travail pour assouvir les exigences de la Directrice Générale.

Pendant des mois la Direction a dit aux OS qu'elle menait juste une réflexion sur les activités de l'acheminement et du domaine Vente/Accueil sans savoir quelles décisions elle prendrait.

En s'affranchissant de toute règle de négociation préalable pourtant obligatoire, elle a présenté la semaine dernière en même temps aux OS et au personnel sa décision finale et brutale.

Fermeture de 13 plateaux sur 18 (dont tous ceux d'Ile de France)

Suppression de 250 emplois, dont 170 de conseillers, sur les 700 que compte aujourd'hui l'acheminement.

En réalité, **tous les emplois, même ceux qui sont maintenus**, vont être impactés ne serait-ce qu'au travers des activités avec une plus grande place accordée à l'Intelligence Artificielle ou une possible extension de la sous-traitance ou encore des effectifs cibles des plateaux conservés.

Dans les semaines qui viennent la Direction annoncera le résultat de sa réflexion pour le domaine Vente/Accueil. Faut-il s'attendre à la même sentence ?

Et après ? A qui le tour ?



Parmi les OS, certains jouent le jeu de la direction en assurant déjà le service après-vente tout en se posant comme les fervents défenseurs de l'accord Réorg de 2010.

Lors du CSE-C du 19 septembre dernier, les mêmes ont refusé de voter notre demande d'un CSE-C extraordinaire !

Notre volonté par le biais de cette résolution ?

Que la Directrice Générale dise la vérité aux Organisations Syndicales et au personnel sur ses intentions, y compris en termes d'emplois mais à l'échelle de l'entreprise et pas seulement au travers du dossier acheminement

Rappelons la **décision récente d'augmenter la durée de vie technique des CICM** (Conduite Intérieure, Conduite Montante) de 45 à 100 ans.

Il faut bien mesurer qu'au-delà de l'aspect financier en termes de dividendes, cette décision va, elle aussi, avoir des impacts néfastes : baisse d'activité pour les Chargés d'Affaire et de facto pour les Agences d'Intervention et tous les métiers tertiaires avec en toile de fond des **conséquences sur les emplois, l'avenir des sites de travail et de notre Service Public.**

Les objectifs de GRDF sur le verdissement du gaz étaient pourtant clairs : 20% de gaz vert en 2030 et 100% en 2050.

Une chose est sûre, GRDF a fait le choix que ce ne soit pas 100% du gaz distribué aujourd'hui et surtout, ça ne sera pas avec 100% des effectifs actuels. La Directrice Générale y travaille !

La FNME-CGT condamne cette politique d'entreprise qui, sous-couvert de décarbonation, va se solder par un véritable plan social.

Elle appelle l'ensemble des agents de GRDF à prendre conscience du réel danger et à s'interroger activement sur les suites à donner

